

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **96 (1970)**

Heft 24

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les congrès

XIII^e Congrès international du froid

Du 27 août au 3 septembre 1971 se tiendra à Washington le XIII^e Congrès international du froid, qui aura pour thème général *Le froid et la climatisation au service de l'humanité*. En même temps, mais de façon indépendante, la Cryogenic Society of America présentera une exposition de matériel destiné aux réalisations cryogéniques et organisera une série de colloques sur le même sujet.

Carnet des concours

N 9 - Autoroute du Léman

Concours-soumission des ponts sur la Lutrive

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau de construction des autoroutes, a ouvert un concours-soumission entre six entreprises de travaux publics pour l'établissement du projet et la remise d'une offre pour l'exécution des ponts sur la Lutrive.

Ceux-ci sont destinés à assurer le passage de la N 9 sur les vallons de la Lutrive et du Macheret, dans des terrains instables.

Les caractéristiques techniques de l'autoroute sont les suivantes :

En situation : rayon de 1000 m.
En profil en long : raccordement vertical concave de 12 500 m de rayon.
Pente longitudinale : variable de 2 % à 4 %.
Longueur des ponts : environ 400 m.
Largeur des ponts : 13 m pour chaque ouvrage.
Hauteur maximum de la chaussée au-dessus du terrain : 50 m.

Compte tenu de l'importance des ouvrages et des méthodes d'exécution, le maître de l'ouvrage a jugé opportun, dans ce cas particulier, de choisir la voie du concours-soumission.

Le maître de l'ouvrage a fait examiner les projets présentés par un groupe d'experts, qui a pris en considération les critères suivants pour en établir le classement :

- Economie de l'ouvrage
- Construction (cette notion comprend en particulier la conception générale de l'ouvrage, les fondations, le système statique, la superstructure)
- Risques (entre dans cette notion la sécurité de l'ouvrage pendant et après l'exécution)
- Calculs statiques
- Esthétique

Le groupe d'experts était composé comme il suit :

MM. Dr R. Ruckli, directeur du Service fédéral des routes et des digues
Suppléant : E. Rey, adjoint au Service fédéral des routes et des digues
H. Hauri, vice-président du Conseil des écoles polytechniques, Zurich
Dr C. Menn, Coire
J.-C. Pignet, professeur à l'EPF, Lausanne
W. Kollros, ingénieur, Lucerne
P. Preisig, ingénieur, Vevey
H.-B. de Cérenville, ingénieur, Lausanne
J.-P. Vouga, architecte cantonal, Lausanne
H. Vonlanthen, ingénieur en chef adjoint au Bureau de construction des autoroutes, Lausanne
Suppléant : R. Dubray, ingénieur au Bureau de construction des autoroutes, Lausanne

Le groupe d'experts a recommandé au maître de l'ouvrage d'adjudger les travaux au consortium d'entreprises Induni - H. R. Schmalz, Genève.

Il a en outre décerné les prix suivants :

Rang	Entreprise	Bureaux d'ingénieurs	Prix Fr.
1.	Induni et Cie et H. R. Schmalz S.A.	E. et A. Schmidt	40 000
2.	Ed. Züblin & Cie S.A.	G. de Kalbermatten et F. Burri	32 000
3.	Losinger et Co S.A.	B. Bernardi	30 000
4.	Association Murer S.A. et Evéquoz & Cie S.A.	L. Gianadda et U. Guglielmetti, J.-P. Carroz et W. Küng, H. Weisz	21 000
5.	S.A. Conrad Zschokke	C. Zschokke S.A., J.-P. Schopfer et I. Karakas ; B. Calame et J. Schlaeppli, archit.	19 000
6.	Communauté des entreprises Giovanola Frères S.A. et Zwahlen & Mayr S.A., Nibbio S.A.	A. Jaquet	18 000

Le public est informé que les projets seront exposés dans le Hall central de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, du 7 au 21 décembre 1970, chaque jour, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 13 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 16 des annonces)

Informations diverses

Pose d'une canalisation en plastique sous l'eau

(Voir photographie page de couverture)

La pose du collecteur d'eaux usées de la Grand-Rue de Ville-neuve n'allait pas sans poser quelques problèmes inhérents à la qualité du terrain (limon fluant) et à la présence de la nappe phréatique. En effet, il était impossible de pomper l'eau de la fouille sans risquer des affaissements.

L'emploi des tuyaux en PVC a permis d'apporter une solution sûre et rationnelle à ce problème.

L'eau de la fouille n'est pas pompée et la pose s'effectue par scaphandrier sous environ 3 m d'eau. L'emboîtement avec anneau de caoutchouc dont chaque tuyau est muni à une extrémité permet leur raccordement dans ces conditions tout en assurant une étanchéité parfaite.

Les tuyaux sont aussi partiellement enrobés de béton sous l'eau, le contrôle s'effectuant toujours par scaphandrier. L'armature du lit de béton était préalablement fixée sur chaque tuyau, avant sa descente dans la fouille.

Enfin le réglage de la pente a pu être assuré avec précision de l'extérieur, au moyen de deux tubes métalliques fixés sur chaque tuyau et sortant du niveau de l'eau. Ces tubes étaient fixés au moyen de colliers de serrage, également posés sur les tuyaux avant leur descente dans l'eau.

Les tuyaux PVC adoptés pour ce projet sont des tuyaux CHEMIDUS, Ø 450 × 11 mm, en longueurs de 6 m. Longueur de la canalisation : 350 m.

Bureau d'ingénieurs : Jaquet - Bernoux - Cherbuin, Montreux et Aigle

Entreprise : Entreprise Générale de Travaux publics, Puidoux

Fournisseur des tuyaux CHEMIDUS et GRESINTEX : Canalisations Plastiques S.A., Lausanne